



04 44 05 21 85



contact@adrec-formation.fr
www.adrec-formation.fr



09 80 80 11 17



mickael@ecloson.com
www.ecloson.com



<https://nellapp.com/>



Titre Encadrant Technique d'Insertion

Formation sanctionnée par un titre du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion d'un niveau Bac (Équivalence Niveau IV Européen)
Habilitation par la DREETS
RNCP : 39794
Code(s) NSF : 332t Aide, conseil, orientation, soutien socio-éducatif
Formacode(s) : 44061 Éducation surveillée/44092 Éducateur spécialisé/44569 Conseil insertion professionnelle
Date de publication de la fiche : 16-12-2019



OBJECTIFS

L'encadrant technique d'insertion (ETI) assure l'encadrement et l'accompagnement socioprofessionnel de personnes éloignées du marché du travail et en parcours d'insertion dans une structure d'insertion produisant des biens ou services. Il a pour finalité l'atteinte des objectifs de production en prenant en compte les objectifs de formation et d'insertion des salariés.

Bloc de compétences 1 : Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion

Bloc de compétences 2 : Participer à l'accueil, à l'accompagnement socioprofessionnel et au suivi des salariés en insertion

Bloc de compétences 3 : Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion



MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

Vous êtes encadré par votre responsable pédagogique. Vous bénéficiez d'un parcours personnalisé correspondant à vos capacités et compétences. Les séances de formation sont ainsi animées par un spécialiste métier, possédant à minima un diplôme de niveau V Européen. Parcours alternant du présentiel, de la visioconférence ou des travaux à distance via notre plateforme Nellapp.

PRÉ-REQUIS

Niveau CAP/BEP ou expérience professionnelle
+ Passage d'un test de capacité d'apprentissage



CERTIFICATION (examen)

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury extérieur au vu :

a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)

b) d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat

c) des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

Le stagiaire est informé que la session d'examen pourra se tenir dans un autre bassin.

Les diplômes préparés sont des titres professionnels soumis à des mises à jours par le ministère du travail, de ce fait le programme et le planning reste prévisionnel et peut être modifié le jour de votre entrée en formation.

Si obtention d'un seul CCP possibilité de repasser les CCP manquants dans un délai de 5 ans dont un an sans repasser par un cursus de formation.



MODALITÉS DE LA FORMATION

PRESENTIEL MIXTE	
Sessions :	Mars Septembre
Durée :	8 mois de formation
Période en entreprise (PAE) :	385 heures de stage obligatoires

	REFERENTIEL	APRES POSITIONNEMENT*
Centre	259 h	259 h
Stage PAE	350 h	350 h
FOAD synchrone	378 h	378 h
FOAD asynchrone	56 h	56 h
Examen	7 h	7 h
Total	1050 h	1050 h

* Durée ajustable en fonction des acquis antérieurs et de la situation du bénéficiaire. Il est possible de valider tout ou partie des blocs de compétences de cette formation.

Centre accessible aux personnes en situation de handicap
Pour toute précision, merci de contacter le référent handicap à contact@adrec-formation.fr

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

FICHE RNCP ET DÉBOUCHÉS :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34336/>

Suite de parcours envisageables : Diplômes en ressources humaines ou insertion de l'éducation nationale ou des ministères de niveau V

Équivalences avec d'autres certifications : Sans objet.

TAUX DE RECOMMANDATION	en cours
TAUX DE RÉUSSITE	en cours
TAUX D'EMPLOI	en cours

LIEUX DE FORMATION	Clermont-Fd Lyon Bordeaux Versailles Montpellier
--------------------	--

BLOCS DE COMPETENCES

Sous l'autorité du responsable ou du coordinateur de la structure d'insertion, l'encadrant technique d'insertion organise et gère tout ou partie d'une activité de production. Son action vise à définir les conditions de réalisation d'un bien ou d'un service, à en préparer et planifier la mise en œuvre et à en suivre la réalisation afin de garantir une prestation conforme aux exigences qualitatives et quantitatives. Il s'appuie sur des outils numériques d'organisation et de gestion de la production.

Bloc de compétences 1

189 h

Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion

- Développer ou entretenir la relation avec les clients d'une structure d'insertion
- Organiser une activité de production en structure d'insertion.
- Gérer une activité de production dans une structure d'insertion.
- Encadrer une équipe de salariés en insertion.

Evaluations en cours de formation (livret d'évaluation à remettre au jury)

(14h compris dans le bloc)

Bloc de compétences 2

252 h

Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion

- Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion
- Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion
- Travailler en équipe, en partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des

Evaluations en cours de formation (livret d'évaluation à remettre au jury)

(14h compris dans le bloc)

Bloc de compétences 3

260 h

Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

- Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production.
- Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production.
- Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion.

Evaluations en cours de formation (livret d'évaluation à remettre au jury)

(14h compris dans le bloc)

Passage de la Certification

Techniques de recherche d'emploi

- Méthodologie CV et lettre de motivation
- Technique de recherche stage
- Réseaux sociaux professionnels (Linkedin...)

Gratuit

e-learning

e-learning

e-learning

Préparation aux épreuves

- Votre métier votre référentiel
- Réussir son examen oral

Gratuit

e-learning

e-learning

Pour toutes nos formations

Accès illimité à la plateforme e-learning Nellapp.com

Vous avez accès à plus de 20 modules, 100 cours, 1000 vidéos, 85 QCM & Cas pratiques

La plateforme vous permet de préparer vos cours, mais aussi de réviser et d'aller plus loin pour acquérir plus de compétences

Posez vos questions sur vos cours, votre programme en direct sur la plateforme

Accédez en direct à votre Agenda en ligne

https://www.youtube.com/watch?v=VuP-AXZ8TKA&t=2s&ab_channel=NELLAPP

PROGRAMME

Bloc 1 Bloc 2 Bloc 3

Programme et dossier professionnel (à présenter au jury)		63 h	☒	☒	☒
La production de documents		21 h	☒	☒	☒
Word		21 h	☒	☒	☒
Excel		35 h	☒	☒	☒
Powerpoint		7 h	☒	☒	☒
Outils collaboratifs		7 h	☒	☒	☒
Environnement entreprise & RH		7 h	☒	☒	☒
Gestion, organisation et planification		21 h	☒	☒	☒
Droit du Travail		14 h	☒	☒	☐
Droit informatique	(dont 7h visio)	7 h	☒	☒	☒
Management	(dont 7h e-learning) (dont 28h visio)	35 h	☒	☒	☐
Communication Orale	(dont 7h e-learning)	21 h	☐	☐	☒
Prévention et sécurité en environnement professionnel (CCE)	(dont 7h visio)	7 h	☒	☐	☐
Achats	(dont 14h visio)	14 h	☒	☐	☐
Gestion des stocks	(dont 21h visio)	21 h	☒	☐	☐
L'unité marchande	(dont 7h e-learning) (dont 7h visio)	14 h	☒	☐	☐
Gestion du point de vente	(dont 7h e-learning) (dont 14h visio)	21 h	☒	☐	☐
Accueil des apprenants	(dont 28h visio)	21 h	☐	☒	☒
Elaboration	(dont 28h visio)	28 h	☐	☐	☒
Conception pédagogique	(dont 42h visio)	42 h	☐	☐	☒
Animation	(dont 35h visio)	35 h	☐	☐	☒
Evaluation des acquis	(dont 7h e-learning) (dont 7h visio)	14 h	☐	☐	☒
Accompagnement pédagogique	(dont 35h visio)	35 h	☐	☒	☒
Bilan de formation	(dont 14h visio)	14 h	☐	☒	☒
L'encadrement Technique d'Insertion et les SIAE	(dont 7h e-learning) (dont 14h visio)	21 h	☒	☒	☒
L'accompagnement socioprofessionnel en SIAE	(dont 21h visio)	21 h	☒	☒	☒
Le métier de conseiller(ère) en insertion professionnelle	(dont 7h e-learning) (dont 14h visio)	14 h	☐	☒	☐
Accueillir les personnes en démarche d'insertion	(dont 14h visio)	14 h	☐	☒	☐
Mobiliser un réseau	(dont 21h visio)	21 h	☐	☒	☐
Accompagner la personne du projet à l'emploi	(dont 14h visio)	14 h	☐	☒	☐
Projet de mise en application		21 h	☒	☒	☒
Evaluations en cours de formation (livret d'évaluation à remettre au jury)	(dont 14h visio)	42 h	☐	☒	☐
Passage de la Certification		7 h	☒	☒	☒

